

Québec, le 14 décembre 2017

Monsieur Pierre Arcand
Ministre responsable de l'Administration gouvernementale
et de la Révision permanente des programmes
Président du Conseil du trésor
Secrétariat du Conseil du trésor
875, Grande Allée Est
4e étage - Secteur 100
Québec (Québec) G1R 5R8

Objet : Négociation

Monsieur le Ministre,

C'est avec beaucoup d'étonnement que j'ai pris connaissance du contenu de la lettre que vous m'adressiez le 12 décembre dernier, à propos de la négociation pour le renouvellement de notre convention collective.

D'entrée de jeu, quand vous affirmez, que lors de notre rencontre du 12 novembre dernier, j'ai « manifesté le souhait d'en arriver à un règlement avant la fin décembre », cela est inexact. Je vous ai plutôt dit que nous voulions régler le plus rapidement possible, ce qui aurait même pu être en novembre si vous aviez fait des efforts sérieux pour en arriver à une entente négociée de bonne foi. C'est plutôt vous qui avez fait allusion au fait que le premier ministre Couillard voulait absolument faire une mission en Chine en janvier prochain et que notre grève de soir et de fin de semaine posait problème à cet effet.

Plutôt que d'insister sur une date, j'ai plutôt insisté sur le fait que la veille, plus de 350 délégués du SPGQ réunis en assemblée ont adopté, à l'unanimité, une résolution qui m'enjoint à continuer à travailler pour que le gouvernement augmente « substantiellement » ses offres. J'ai ajouté que le maigre 0,8% d'augmentation sur 5 ans que vous veniez d'ajouter ne correspondait en rien au mot « substantiel » soigneusement choisi par nos délégués à l'unanimité. Pour votre gouverne, je joins le [compte rendu](#) que j'ai produit pour nos membres à la suite de cette rencontre.

.../2

www.spgq.qc.ca | info@spgq.qc.ca

7, rue Vallière, Québec (Québec) G1K 6S9 | Téléphone : 418 692-0022 | 1 800 463-5079 | Télécopieur : 418 692-1338

1001, boulevard De Maisonneuve Est, bureau 1003, Montréal (Québec) H2L 4P9 | Téléphone : 514 849-1103 | 1 800 463-6341 | Télécopieur : 514 842-5281

Lors de cette rencontre du 12 novembre 2017 au cours de laquelle vous nous avez fait part des « marges de manœuvre gouvernementales », plusieurs imprécisions demeuraient quant au contenu de votre proposition. Conscient de ces nombreuses imprécisions et questionné par notre négociateur qui assistait à cette rencontre, vous nous avez mentionné que les précisions manquantes pourraient être obtenues à la table de négociation et vous nous avez invités à communiquer avec le négociateur patronal dans les meilleurs délais.

Dès le lendemain, soit le 13 novembre, notre négociateur est entré en contact avec son vis-à-vis patronal et une rencontre a été prévue pour le vendredi 17 novembre. Contrairement à ce qui avait été convenu, la rencontre du 17 novembre n'a nullement porté sur la divulgation des éléments manquants à la proposition que vous nous aviez soumise le 12 novembre.

En effet, vos négociateurs ont subitement exigé que notre Comité de négociation s'engage à accepter l'offre salariale présentée le 12 novembre, dans l'éventualité d'une entente sur la mise sur pied de comités appelés à solutionner des problématiques en lien avec le paiement des cotisations professionnelles et l'écart salarial grandissant entre nos professionnelles et professionnels et ceux œuvrant dans les autres administrations publiques au Québec.

C'est dans ce contexte que notre négociateur a mentionné être surpris par cette demande et qu'il n'avait aucun mandat pour prendre un tel engagement. Jamais, contrairement à ce que vous affirmez, il ne fut mentionné par nos représentants « qu'ils n'avaient pas le mandat de régler ».

Des suites de cette rencontre du 17 novembre, il a été convenu entre nos négociateurs respectifs que la prochaine rencontre de négociation devrait permettre d'analyser en détail le cadre de règlement intervenu avec l'APIGQ. D'ailleurs, notre négociateur a pris l'initiative de proposer une rencontre pour le 18 ou le 19 décembre prochain. Contrairement à ce que vous écrivez dans votre lettre, nos représentants n'ont jamais « repoussé une rencontre », puisque ce sont eux qui ont pris l'initiative de proposer une telle rencontre. Peut-être êtes-vous simplement mal informé puisque je ne peux me résoudre à croire que vous êtes mal intentionné.

Quant aux reproches que vous m'adressez pour mes dernières sorties médiatiques, je vous rappellerai que lors de notre rencontre du 13 octobre, en compagnie du directeur de cabinet du premier ministre, je vous ai clairement indiqué que nos représentants réunis en conseil syndical la veille avaient qualifié les dernières offres patronales de « taloche au visage », pour reprendre l'expression de M. Couillard, et qu'ils me demandaient d'y réagir en conséquence en dénonçant l'attitude du gouvernement dans les médias comme nous le faisons depuis des années. Vous n'avez pas semblé vous en offusquer à ce moment.

D'ailleurs, en ce moment, les médias parlent abondamment de l'incapacité du gouvernement de se doter de l'expertise nécessaire en informatique pour que cesse le gaspillage de fonds publics, ce que nous dénonçons depuis des années, sans même que nous ayons eu à en parler aujourd'hui. Vous ne pouvez me reprocher d'intervenir sur la place publique afin de protéger et promouvoir l'intérêt des Québécoises et des Québécois. Il s'agit là d'une composante essentielle de mon rôle de porte-parole du SPGQ.

En terminant, je me permets de reprendre l'extrait de votre lettre où l'on peut y lire : « *En respect pour nos employés, vos membres, la fonction publique et les citoyens du Québec, je demande votre collaboration et votre engagement afin de vous inscrire dans un réel exercice de négociation.* »

À nouveau, vous n'avez manifestement pas été informé qu'une rencontre de négociation avait déjà été fixée pour le 19 décembre à 9 h 30, et ce, justement dans le but de faire progresser nos discussions. Je me permets également de mentionner que par « respect » pour vos professionnelles et professionnels, nous espérons que les présentes négociations permettront à votre gouvernement de reconnaître à sa juste valeur l'expertise de nos membres, comme le demande la commission Charbonneau.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Perron', followed by a horizontal line.

Richard Perron

c. c. M. Philippe Couillard, premier ministre du Québec
M. Denys Jean, secrétaire du Conseil du trésor
M. André Fortier, secrétaire général